

REGLEMENT « FRUITS ET LEGUMES » SUR L'APPLICATION LIDL PLUS

ARTICLE 1 : SOCIETE ORGANISATRICE

La société LIDL SNC, au capital de 458.000.000 euros, inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro : 343 262 622, dont le siège social est situé au 1, rue de Hanovre CS 21313 92298 Châtenay-Malabry Cedex dont l'activité est la distribution à dominante alimentaire (ci-après dénommée « LIDL » ou « société organisatrice »), organise sur l'application Lidl Plus un jeu intitulé « Fruits et légumes » (ci-après dénommé « campagne »).

Cette campagne n'est pas gérée, sponsorisée ou associée à Facebook ou Instagram. Cela ne fait pas obstacle à ce que la société organisatrice publie des stories Instagram (ou autres communications sur d'autres plateformes / réseaux sociaux) dans le but de promouvoir la campagne.

Les informations fournies par les participants et les gagnants, qui seront utilisées uniquement pour la campagne ou dans le cadre de l'utilisation de l'application Lidl Plus, sont destinées à LIDL SNC et Lidl Stiftung: Lidl Stiftung & Co. KG, Stiftsbergstraße 1, 74167 Neckarsulm, et non Facebook ou Instagram.

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

2.1 Durée :

La campagne débute le 30/06/2025 à 08h00 et se termine le 27/07/2025 à 23h59 (date et heure française de connexion faisant foi), soit 28 jours.

Cette campagne est accessible sur l'application Lidl Plus de la société organisatrice.

2.2 Participants :

Cette campagne est ouverte à toute personne physique majeure, résidant en France métropolitaine, détentrice de l'application Lidl Plus et d'un compte Lidl, à l'exception du personnel de la société LIDL France, de ses filiales et de ses prestataires intervenant dans l'organisation de la campagne.

La participation est soumise à l'obligation d'achat dans un supermarché Lidl d'un montant minimum de 2€ TTC pour l'un des produits éligibles de la gamme fruits et légumes frais détaillés en Annexe 1.

2.3 Conditions de participation :

Pour participer, il faut qu'entre le 30/06/2025 à 08h00 et le 27/07/2025 à 23h59 le participant doit :

1. Posséder l'application Lidl Plus et détenir un compte Lidl Plus
2. Se rendre dans un supermarché LIDL situé en France métropolitaine
3. Lors de son passage en caisse, acheter un ou plusieurs produits éligibles de la gamme fruits et légumes frais pour une valeur supérieure ou égale à 2€ TTC
4. Scanner son application Lidl Plus lors de son passage en caisse (disponible au format digital uniquement dans l'Application)
5. Si les conditions précédentes ont été respectées, **le participant se verra octroyer une (1) vignette dématérialisée par tranche de deux (2) Euros d'achat TTC réalisé lors d'un même passage en caisse parmi les produits éligibles (offre cumulable).** Il est rappelé que le participant doit s'assurer de scanner sa carte de fidélité Lidl Plus lors de son passage en caisse pour obtenir les vignettes sur son compte LIDL. A défaut, il ne sera procédé à aucune régularisation à posteriori de l'attribution des vignettes.

6. Dès que **le participant a cumulé huit (8) vignettes (soit 16€ d'achat cumulés sur la gamme fruits et légumes frais en un ou plusieurs passages en caisse)**, il obtiendra un **(1) coupon dans l'Application Lidl Plus lui permettant d'obtenir un fruit ou un légume offert parmi la liste ci-après**. Plus le client obtient de vignettes, plus il débloquent des coupons de valeurs de plus en plus importantes toutes les 8 vignettes collectées (dans la limite de 8 coupons au total pour chaque participant).

Exemple 1 : lors du passage en caisse, si le total des achats sur la gamme fruits et légumes frais représente 2€, le participant collecte 1 vignette sur son compte LIDL.

Exemple 2 : lors d'un ou plusieurs passage(s) en caisse, si le total des achats sur la gamme fruits et légumes frais représente 16€, le participant collecte 8 vignettes sur son compte LIDL. Il recevra un coupon Lidl Plus lui permettant d'obtenir un fruit ou légume offert parmi la liste ci-après.

Les fruits et légumes que le participant pourra obtenir grâce à son coupon Lidl Plus sont les suivants, *selon la disponibilité en magasin* et selon le choix qui sera indiqué sur le coupon :

82403 Tomate cerise barquette 250 g, 83009 Champignon blanc de Paris 200 g, 80170 Citron 500 g
82231 Concombre, 80008 Banane ruban 5 doigts, 82001 Batavia
80541 Melon Charentais pièce, 84545 Courgette Bio 500 g, 80711 Mangue
80611 Ananas, 80835 Framboise 125 g, 82761 Carotte sachet 1kg
80622 Avocat 3 fruits, 80447 Pêche plate 1 kg, 82586 Poivron mix filet 500 g
82401 Tomate cerise mix 350 g, 80505 Raisin blanc sans pépin 500 g, 80690 Kiwi Gold 3 fruits
80576 Pastèque sans pépin, 80810 Fraise française barquette 500 g, 80823 Myrtilles 250 g
83223 Pomme de terre 1,5 kg, 82497 Tomate Antan 750 g, 80251 Pomme bicolore 2 kg

Le coupon ainsi obtenu peut être sauvegardé dès réception du message d'information du gain.

Le coupon fonctionne comme un coupon Lidl Plus classique : il doit être activé dans le compte Lidl Plus afin d'être utilisé lors d'un prochain passage en caisse. Le coupon est valable 10 jours à partir de sa réception sur l'application Lidl Plus.

Le produit fruit ou légume offert doit être récupéré dans un magasin Lidl sur présentation de l'application Lidl Plus en caisse sans minimum d'achat.

Chaque client peut obtenir jusqu'à 8 coupons fruits et légumes offerts maximum.

Aucune réclamation ne peut être formulée à l'encontre de la société organisatrice par un participant n'ayant pu se connecter suite à un problème technique temporaire.

Tout autre mode de participation que l'application est exclu. En conséquence, toute participation sur papier libre ou sur tout autre support ne pourra être prise en compte.

2.4 Inscription incomplète ou erronée

Toute participation de personne non autorisée à participer ou ne respectant pas le présent règlement, sera considérée comme nulle.

Toute inscription incomplète ou avec des informations erronées ne permettant pas de contacter le participant en cas de gain, ainsi que toute participation de personne non autorisée à jouer ou ne respectant pas le présent règlement, sera considérée comme nulle.

Les participants dont la participation sera déclarée nulle ne pourront prétendre au gain d'un lot.

ARTICLE 3 : LOTS

La campagne permet de faire gagner les 8 coupons suivants :

- Coupon 1 : pour 16€ dépensés sur les produits éligibles dans un supermarché Lidl, le client recevra un coupon où il devra choisir entre les produits suivants : 82403 Tomate cerise barquette 250 g, 83009 Champignon blanc de Paris 200 g, 80170 Citron 500 g
- Coupon 2 : Pour 32€ dépensés sur les produits éligibles dans un supermarché Lidl, le client recevra un coupon supplémentaire où il devra choisir entre les produits suivants : 82231 Concombre, 80008 Banane ruban 5 doigts, 82001 Batavia
- Coupon 3 : Pour 48€ dépensés sur les produits éligibles dans un supermarché Lidl, le client recevra un coupon supplémentaire où il devra choisir entre les produits suivants : 80541 Melon Charentais pièce, 84545 Courgette Bio 500 g, 80711 Mangue
- Coupon 4 : Pour 64€ dépensés sur les produits éligibles dans un supermarché Lidl, le client recevra un coupon supplémentaire où il devra choisir entre les produits suivants : 80611 Ananas, 80835 Framboise 125 g, 82761 Carotte sachet 1kg
- Coupon 5 : Pour 80€ dépensés sur les produits éligibles dans un supermarché Lidl, le client recevra un coupon supplémentaire où il devra choisir entre les produits suivants : 80622 Avocat 3 fruits, 80447 Pêche plate 1 kg, 82586 Poivron mix filet 500 g
- Coupon 6 : Pour 96€ dépensés sur les produits éligibles dans un supermarché Lidl, le client recevra un coupon supplémentaire où il devra choisir entre les produits suivants 82401 Tomate cerise mix 350 g, 80505 Raisin blanc sans pépin 500 g, 80690 Kiwi Gold 3 fruits
- Coupon 7 : Pour 112€ dépensés sur les produits éligibles dans un supermarché Lidl, le client recevra un coupon supplémentaire où il devra choisir entre les produits suivants : 80576 Pastèque sans pépin, 80810 Fraise française barquette 500 g, 80823 Myrtilles 250 g
- Coupon 8 : Pour 128€ dépensés sur les produits éligibles dans un supermarché Lidl, le client recevra un coupon supplémentaire où il devra choisir entre les produits suivants : 83223 Pomme de terre 1,5 kg, 82497 Tomate Antan 750 g, 80251 Pomme bicolore 2 kg

Pour vérifier la date de participation, le moment de réception des données est enregistré électroniquement sur le serveur de la société organisatrice (fuseau horaire de Paris).

Les lots ne sont ni échangeables, ni remboursables contre leur valeur en argent.

La société organisatrice se réserve la faculté de remplacer les lots par des dotations de valeur équivalente ou supérieure si les circonstances l'exigent.

ARTICLE 4 : INFORMATION DES GAGNANTS, REMISE DES LOTS ET LOTS NON RECUPERES

Le participant sera informé sur son application Lidl Plus de la vignette collectionnée et de l'obtention de son coupon (pour rappel : un coupon toutes les 8 vignettes) suite à son achat.

Si le gagnant ne se manifeste pas pendant la durée de la campagne (entre le 30 juin et le 27 juillet 2025) il ne pourra plus collecter de vignettes. Les coupons offerts sont eux valables 10 jours. Si les gagnants ne les utilisent pas durant la période de la campagne combinée à la période de validité des coupons (10 jours), ils seront considérés comme ayant renoncé à ceux-ci. Dans ce cas, le gagnant ne pourra prétendre à aucun lot, dédommagement ou indemnité de quelque nature que ce soit.

ARTICLE 5 : LIMITE DE RESPONSABILITE

La société organisatrice ne peut être tenue responsable :

- de tout dommage direct ou indirect qui résulterait, d'une façon quelconque, d'une connexion au site ou du téléchargement de l'application ;
- des défaillances techniques, en particulier de défaillances du réseau, électriques ou informatiques. Il appartient à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte. La connexion de toute personne au site et la participation à la campagne se fait sous son entière responsabilité ;
- de tout dysfonctionnement technique et défaillance du réseau à moins que cela soit dû à des actions imprudentes ou intentionnelles, dont la société organisatrice serait responsable ;

La société organisatrice décline toute responsabilité pour tous les incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait de l'utilisation et/ou de la jouissance du bien gagné.

La société organisatrice s'engage à fournir les lots des coupons en échange de 8 vignettes collectées uniquement dans la limite des stocks disponibles.

ARTICLE 6 : EXCLUSION, CESSATION PREMATUREE OU MODIFICATION DE LA CAMPAGNE

6.1 Tout participant qui aura fraudé, tenté de le faire ou qui est suspecté d'avoir transgressé les conditions de participation, la société organisatrice se réserve la possibilité de l'exclure de la campagne sans mise en garde. Cela concerne également les personnes qui se servent d'outils interdits/illicites (par ex. des outils des pirates informatiques/hacker, des virus, des chevaux de Troie etc.) ou acquièrent d'autres avantages par manipulation.

De plus, les personnes qui participent pour des tiers (avec ou sans leur consentement) peuvent être exclues de la campagne.

Les participants autorisent toutes vérifications concernant leur identité et leur âge. Toutes fausses indications relatives à l'identité ou à l'adresse des participants auront pour conséquence l'élimination immédiate de la campagne.

6.2 La société organisatrice prendra toutes les mesures nécessaires afin de faire respecter le règlement sans que cette décision ne puisse être mise en cause par les participants et sans un quelconque dommage moral ou financier pour les participants.

Elle ne pourra être tenue pour responsable si la présente campagne devait être modifiée, reportée, annulée ou interrompue, et aura la possibilité de le faire à tout moment sans mise en garde, sans préavis et sans en indiquer les raisons. Les participants ne pourraient prétendre à aucun dédommagement d'aucune sorte.

La société organisatrice utilisera cette possibilité de modification, report, annulation ou interruption en particulier au cas où l'exécution de manière réglementaire ne serait pas possible pour des raisons techniques (par ex. des virus dans le système informatique, manipulations ou erreurs dans le logiciel) ou des raisons juridiques.

Au cas où une telle cessation résulterait du comportement d'un participant, la société organisatrice se réserve le droit d'exiger de cette personne la réparation du préjudice subi.

Tout changement affectant le présent règlement ou le déroulement de la campagne fera l'objet d'un avenant publié sur le site.

ARTICLE 7 : DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Toute demande ou réclamation quant au déroulement de la campagne et à l'attribution des lots devront être transmises par écrit à la société organisatrice et au plus tard le un (1) mois après la date de fin de la campagne telle que précisée à l'article 2.1 des présentes, soit le 26 mai 2025, auprès du service client : contact@lidl.fr. Les demandes ou réclamations transmises hors délai ne seront pas traitées.

ARTICLE 8 : PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

1. Gestion de la campagne

Finalités et bases juridiques du traitement

Les données des participants et des gagnants (Voir ci-dessous « Données traitées ») sont transmises à la société organisatrice via l'application Lidl Plus par la société Lidl Stiftung & Co. KG, Stiftsbergstraße 1, 74167 Neckarsulm, dans le strict cadre de la campagne, aux fins de répondre aux réclamations ou toutes autres demandes de renseignement. La société organisatrice, en tant que responsable de traitement traite ces données sur la base de son intérêt légitime à répondre aux questions des participants. Ces mêmes données pourront, le cas échéant, être traitées pour répondre à des obligations légales.

Ce traitement est basé sur l'acceptation du présent règlement (relation contractuelle).

La société organisatrice, en tant que responsable de traitement :

- En cas de réclamation et de demande de renseignement, les données personnelles collectées seront traitées à des fins de gestions dans le cadre du règlement ou de notre intérêt légitime.
- Les données collectées pourront, le cas échéant, être traitées pour répondre à nos obligations légales.

Données traitées

- **Pour les participants**
 - Identifiant Client
- **Pour les réclamations**
 - Nom
 - Prénom
 - Adresse e-mail
 - Adresse postale
 - Numéro de téléphone

Destinataires des données

La société « LIDL », société organisatrice, administre la campagne « fruits et légumes » aux seules fins de participation à la campagne et d'attribution des lots.

La société Lidl Stiftung & Co. KG, Stiftsbergstraße 1, 74167 Neckarsulm est destinataire des données. Celle-ci recevra les informations des gagnants afin d'associer, dans l'application Lidl Plus, les vignettes aux participants.

Durée de conservation des données

Les données seront conservées pendant un délai de 45 jours et le temps nécessaire au traitement des demandes pour les seuls besoins de la campagne.

8.3 Droits des participants à la campagne et abonnés à la Newsletter

En vertu de l'art. 15 paragr. 1 du règlement général sur la protection des données (RGPD), vous avez le droit d'obtenir des informations sur les données à caractère personnel vous concernant traitées par LIDL. En outre, vous disposez d'un droit de rectification (art. 16 du RGPD), d'un droit à l'effacement (art. 17 du RGPD) et d'un droit à la limitation du traitement (art. 18 du RGPD) de vos données à caractère personnel. Vous disposez également d'un droit à la portabilité des données si les conditions de l'art. 20 du RGPD sont remplies ainsi que du droit de disposer des données après votre mort, en accord avec l'article 40-1 de la loi 78/17 du 6 janvier 1978.

Si le traitement des données est fondé sur l'art. 6 paragr. 1 f) RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'opposition en vertu de l'art. 21 du RGPD. Si vous vous opposez à un traitement de données, cette opposition devient valable pour l'avenir, à moins que LIDL en tant que responsable du traitement ne démontre qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent.

Si le traitement des données est fondé sur un consentement conformément à l'art. 6 paragr. 1 a) du RGPD, vous pouvez à tout moment retirer votre consentement avec effet pour l'avenir, sans que la légalité du traitement effectué jusqu'à ce retrait en soit affectée. Le retrait de votre consentement à la participation à la campagne peut avoir pour conséquence le retrait de votre participation.

Pour l'exercice de vos droits précités, veuillez-vous adresser au Service Client de la société organisatrice en utilisant le formulaire disponible via le lien suivant : <https://service-client.lidl.fr/SelfServiceFR/s/contactsupport>, ou en lui écrivant à contact@lidl.fr ou à l'adresse suivante : LIDL France, Service Client, 35 rue Charles Péguy, 67200 Strasbourg.

Pour toute autre question concernant le traitement de vos données personnelles et qui ne constitue pas une demande d'exercice de droits, vous pouvez vous adresser à notre délégué à la protection des données (DPO) en lui écrivant à protection.donnees@lidl.fr ou à l'adresse suivante : Service Protection des données de LIDL France, Direction Juridique et Compliance, 1 rue de Hanovre, CS 21313 92298 Châtenay-Malabry Cedex.

Vous disposez en outre d'un droit de réclamation auprès de la CNIL, autorité de contrôle nationale pour la protection des données.

Pour une information complète sur les traitements de LIDL France, consultez notre [politique de protection des données](#).

ARTICLE 9 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

9.1 La participation à la campagne implique l'acceptation sans restriction ni réserve du présent règlement et de ses éventuels annexes et avenants.

Le présent règlement est librement consultable sur l'onglet de la campagne disponible sur la page adresse url du règlement et est adressé à titre gratuit à toute personne en faisant la demande avant le 26/04/2026 à l'adresse suivante : à contact@lidl.fr.

9.2 La société organisatrice a élaboré le présent règlement en application du droit français et de la directive 2005/29/CE du Parlement Européen et du Conseil du 11 mai 2005.

9.3 Toute difficulté pratique d'application ou d'interprétation du présent règlement sera tranchée souverainement par la société organisatrice.

9.4 Tout litige né à l'occasion de cette campagne sera soumis aux tribunaux compétents.

ANNEXE 1 : PRODUITS ELLIGIBLES

80000	Banane vrac	80541	Melon Charentais pièce
80008	Banane ruban 5 doigts	80543	Melon caissette
80041	Pomelo pièce	80545	Melon Galia
80045	Pomelo filet 3 fruits	80550	Melon Canari
80064	Citron vert filet 500 g	80555	Melon blanc
80085	Mandarine vrac	80571	Pastèque géante
80135	Orange vrac	80576	Pastèque
80140	Orange 1kg	80580	Melon Vert
80141	Orange 1,5kg IGP	80601	Ananas Victoria pièce
80142	Orange à dessert 2kg	80611	Ananas pièce
80157	Orange à jus 2kg	80616	Avocat pièce
80160	Citron vrac	80620	Avocat MAP barquette 2 fruits
80170	Citron filet 500 g	80622	Avocat filet 3 fruits
80171	Citron 750g	80646	Grenade vrac
80185	Pomme golden vrac	80676	Kiwi pièce
80192	Pomme golden sachet 2 kg	80680	Kiwi barquette 500g
80210	Pomme Pink Lady® vrac	80686	Kiwi Gold pièce
80215	Pomme Pink Lady® barquette 1 kg	80690	Kiwi Gold barquette 3 fruits
80245	Pomme bicolore vrac	80696	Noix de coco pièce
80247	Pomme barquette 4 fruits	80711	Mangue pièce
80248	Pomme bicolore barquette 6 fruits	80724	Fruit de la passion barquette 3 fruits
80251	Pomme bicolore sachet 2 kg	80751	Rhubarbe botte 1kg
80253	Pomme bicolore sachet 1,5 kg	80755	Patate douce vrac
80275	Poire verte vrac	80761	Patate douce filet 1kg
80281	Poire barquette 1 kg	80790	Mûre barquette 125g
80283	Poire barquette 1,5 kg	80801	Fraise premium barquette 250g
80340	Abricot vrac	80810	Fraise française barquette 500g
80343	Abricot mûr à point barquette 400 g	80823	Myrtille barquette 250g
80346	Abricot barquette 1 kg	80835	Framboise barquette 125g
80361	Cerise barquette 300 g	81510	Banane Bio Fairtrade vrac
80363	Cerise barquette 500 g	81532	Orange Bio 1kg
80380	Nectarine vrac	81540	Citron Bio filet 500 g
80385	Nectarine barquette 500 g	81544	Pomelo corse bio 2 Fruits
80388	Nectarine barquette 1 kg	81567	Pomme bicolore Bio barquette 4 fruits
80395	Pêche vrac	81657	Melon Bio
80403	Pêche barquette 1 kg	81668	Kiwi bio barquette 6 fruits
80410	Prune vrac	81672	Avocat Bio barquette 2 fruits
80442	Pêche plate barquette 500 g	82001	Batavia pièce
80445	Pêche plate vrac	82013	Endive sachet 4 fruits
80446	Pêche plate barquette 500 g	82015	Endive sachet 500g
80447	Pêche plate barquette 1 kg	82016	Endive sachet 1 kg
80505	Raisin blanc sans pépin barquette 500g	82018	Jeunes pousses d'endive sachet 6 fruits
80510	Raisin blanc vrac	82031	Salade iceberg pièce
80536	Melon ruban	82051	Mâche barquette 125g
80537	Baby Pastèque	82071	Laitue pièce

82126	Romaine sachet 1 pièce	82763	Carottes sachet 2 kg
82135	Roquette barquette 125 g	82781	Carottes fane botte 700gr
82151	Sucrine barquette 3 fruits	82831	Echalote filet 250 g
82157	Mélange de jeunes pousses 125g	82833	Echalote filet 500 g
82158	Mélange de jeunes pousses 200g	82860	Maïs barquette 2 fruits
82180	Aubergine vrac	82876	Chou fleur pièce
82185	Aubergine Filet 500g	82954	Choudou pièce
82211	Haricots verts éboutés barquette 250 g	82956	Chou Blanc
82212	Haricot Vert 500gr	83006	Champignons bruns barquette 250 g
82231	Concombre pièce	83009	Champignons blancs de Paris barquette 200 g
82236	Oignon botte	83015	Champignons blancs de Paris Barquette 250gr
82241	Mini concombre barquette 250g	83017	Champignons blancs de Paris barquette 400 g
82244	Concombre Noa pièce	83142	Pomme de terre primeur de Noirmoutier
82275	Radis Botte	83161	Pomme de terre delicatessen 750g
82327	Haricot Coco Plat 500g	83163	Pomme de terre primeur 1,5 kg
82345	Courgette vrac	83164	Pomme de terre nouvelle récolte 2 kg
82347	Courgette ronde vrac	83165	Pomme de terre nouvelle récolte 2,5 kg
82351	Courgette filet 1kg	83212	Pomme de terre filet 1 kg
82387	Tomate cerise grappe barquette 300 g	83227	Pomme de terre filet 4 kg
82390	Tomate cerise colis 1 kg	83273	Pomme de terre 1,5 kg
82401	Tomate cerise mix barquette 350 g	83274	Pomme de terre four filet 2 kg
82403	Tomate cerise française 250g	83295	Pomme de terre rouge filet 2,5 kg
82410	Tomate cerise barquette 250 g	83302	Pomme de terre frites 2kg
82411	Tomate cerise barquette 500g	83331	Oignon jaune filet 1 kg
82438	Tomate cocktail barquette 500 g	83347	Oignon rouge 3 têtes
82446	Tomate allongée barquette 500 g	83350	Oignon rouge 500g
82465	Tomate ronde grappe vrac	83380	Pomme de terre grenaille 1 kg
82488	Tomate ronde filet 1 kg	83399	Oignon jaune 4 têtes
82497	Tomates d'antan barquette 750gr	83692	Tomate cerise barquette 200g
82505	Tomate allongée cœur ou côtelée vrac	83704	Tomate allongée barquette 4 fruits
82511	Tomate Kumato barquette 500 g	82677	Mini carotte sachet 200gr
82569	Poivron vert allongé doux sachet 400gr	84484	Menthe bio le pot
82577	Poivron vert allongé piquant sachet 400gr	84485	Persil bio le pot
82586	Poivron mix filet 500 g	84526	Aubergine Bio 500 g
82591	Poivron mix filet 2 fruits	84535	Concombre Bio pièce
82615	Poivron rouge vrac	84545	Courgette Bio 500 g
82633	Poivron allongé rouge sachet 300gr	84559	Tomate cerise allongée Bio barquette 200 g
82637	Poivron allongé rouge sachet 500 g	84570	Tomate ronde grappe Bio barquette 500 g
82669	Mini poivron doux 150g	84587	Poivron Bio sachet 400 g
82690	Fenouil vrac	84611	Carotte Bio sachet 1 kg
82700	Gingembre vrac	84616	Ail bio filet 200g
82712	Ail filet 250 g	84636	Echalote Bio filet 250 g
82755	Carotte vrac Lavée	84651	Basilic Bio le pot
82760	Carottes barquette 1 kg	84658	Oignon rouge Bio filet 500 g
82761	Carottes Sachet 1 kg	84662	Pomme de terre bio 2 kg
		84665	Oignon jaune bio filet 500 g